

# "L'Europe ne peut pas se permettre de manquer la révolution des données"

**Cinquante entreprises et associations professionnelles du monde de la presse, des médias, des télécoms et de l'internet, présentes dans 19 États membres de l'Union européenne, appellent les décideurs politiques européens et nationaux à revoir le projet de règlement «e-Privacy».**

Dans une lettre ouverte, cinquante entreprises et organisations de l'écosystème numérique européen s'alarment de dispositions envisagées par le règlement e-Privacy qui n'offriront pas une protection efficace des citoyens, nuiront au développement de l'économie numérique européenne et porteront atteinte au rôle essentiel de la presse et des médias dans la vie démocratique. Cette initiative d'envergure réunit, pour la première fois dans un même engagement, les éditeurs de presse de dix-neuf États membres de l'Union européenne, des entreprises du secteur des médias, des télécommunications et du numérique. Cette alliance montre ainsi les conséquences particulièrement négatives et d'ampleur de ce projet de règlement qui aura pour effet de renforcer les positions des acteurs déjà dominants de l'économie de la donnée, privant les acteurs numériques européens de relations directes et de confiance avec les utilisateurs de leurs services. La presse en particulier rappelle que le règlement ePrivacy, tel qu'il est envisagé, diminuerait l'investissement possible dans un journalisme de qualité partout en Europe, en la privant de la capacité à fidéliser ses lecteurs et à valoriser les contenus éditoriaux. Qu'ils soient des sites d'information générale, des chaînes de télévision, des opérateurs de télécom, des start-up ou des acteurs de la publicité en ligne, tous s'inquiètent de ce projet qui ne garantit ni la pérennité du numérique européen ni la protection de la vie privée des citoyens. Les décideurs politiques européens et nationaux sont invités à revoir le projet de règlement « e-Privacy » car "Le marché unique numérique mérite mieux qu'un texte aux effets de bord massifs et incontrôlés. Il a besoin de définitions claires et simples, distinguant les données personnelles et non personnelles, d'application cohérente et horizontale, afin d'assurer protection des personnes et développement de l'écosystème numérique européen."